

# CIRCULAIRE TECHNIQUE PIÈCES DÉTACHÉES

<b>EDITION 01</b>		du 15/7/69		concerne la modification N° ▷			00008		
<b>ORGANES de BASE et TYPES d'ORGANE modifiés</b> ▷	09	402	09	802					
	09	502							
	09	602							

**OBJET :**

Feux latéraux "AXO". Suite à nouvelle disposition du code de la route

**APPLICATION :**

Juillet 1969.

Suite à l'arrêté paru au Journal Officiel du 29.3.68, notre bureau d'études, a lancé de nouveaux feux latéraux sur tous les véhicules Cabines Avancées.

**A épuisement :**

1 - Des anciennes faces-avant, les nouvelles pièces portant les mêmes références, mais comportant le nouvel embouti, seront fournies, mais il faudra commander les feux latéraux. Référence 665284.

2 - Des demi-faces-avant, des cabines Vincennes MZ 222, et V8 basculantes, avec l'ancien embouti référencées ci-dessous :

109 523 1/2 face gauche et 10524 1/2 face droite (Vincennes) ·  
104 839 1/2 face gauche et 140839 1/2 face droite (MZ 222) ·  
652 000 1/2 face droite et 652001 1/2 face gauche ( V 8 basculantes)

Seules les faces-avant nues, nouveau modèle, référencées ci-dessous seront fournies :

109 526 : Face avant nue (Vincennes)  
140 837 : Face avant nue (MZ 222)  
141 707 : Face avant nue (V 8 Basculantes)

Les feuillets modificatifs des CATALOGUES PIÈCES DÉTACHÉES concernant cette modification vous seront transmis après la parution du catalogue 09, édition 03.